

DELIBERATION N° 69 - 14 DU 31 OCTOBRE 1969  
RELATIVE A LA DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET 1969

---

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de Bassin "Seine-Normandie", après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la décision modificative n° 2 du budget 1969 .

Le Secrétaire,  
Directeur de l'Agence,

Le Président  
du Conseil d'Administration,

BUDGET DE L'EXERCICE 1969

---

DECISION MODIFICATIVE N° 2

---

Chapitres, Articles et Paragraphes			Modifications proposées au titre de la décision modificative n° 2		Rappel des crédits antérieurement ouverts	Montant des crédits après intervention de la décision modificative n° 2	Observations	
Numéros		Intitulés	Augmentation	Diminution				
Chap.	Art.							Parag.
<u>1ère Section</u>								
<u>Etudes et Interventions</u>								
636				200.000		4.873.000	4.673.000	
<u>Fonctionnement</u>								
610								
	6120		Salaires personnel ouvrier	6.240	-	153.760	160.000	
			Traitement des fonctionnaires	14.737	-	309.477	324.214	
			Traitement de l'Agent Comptable	555	-	11.245	11.800	
	6121		Traitement des contractuels	105.130	-	2.102.580	2.207.710	
	6125		Indemnité de résidence	2.653	-	55.706	58.359	
	6128		Primes, indemnités des fonctionnaires	12.807	-	268.955	281.762	
		61752	Contribution P.C. fonctionnaires	1.770	-	37.136	38.906	
620			Impôts et taxes	5.400	-	174.600	180.000	
639			Autres services extérieurs - cantine	2.300	-	61.000	63.300	
65			Emploi des ressources affectées	910.000		800.000	1.710.000	
692			Crédits à répartir	-	149.292	149.292	-	
<u>2ème Section</u>								
<u>Opérations en Capital</u>								
				Néant				

CADRE II - RECETTES

Chapitres, Articles et Paragraphes			Modifications proposées au titre de la décision modificative n° 2		Rappel des crédits antérieure- ment ouverts	Montant des crédits après intervention de la décision modificative n° 2	Observations	
Numéros		Intitulés	Augmentation	Diminution				
Chap.	Art.				Parag.			
<u>1ère Section</u>								
<u>Fonctionnement</u>								
715			Subvention D.A.T.A.R:	-	200.000	400.000	200.000	
75			Ressources affectées	910.000	-	800.000	1.710.000	
760			Produit des services exploités dans l'in- térêt du personnel - cantine	2.300	-	61.000	63.300	
<u>2ème Section</u>								
<u>Opérations en Capital</u>								
				Néant				

Présentée par le Directeur de l'Agence Financière de Bassin "Seine-Normandie"

A PARIS, le 31 octobre 1969

Le Directeur,

F. VALIRON

---

Adoptée par le Conseil d'Administration dans sa séance du 31 octobre 1969 .

A PARIS, le 31 octobre 1969

Le

---

Approuvée

A PARIS, le

Le